



**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU  
Séance du 02 février 2018**

153 Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**Présents** : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN.  
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,  
Alban GENOUD, et Marc LOUREAU.

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance** :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Nathalie FORTIN ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**APPROBATION** :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 05 janvier 2018.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX** :

- R.A.S

**PLU QUINTIGNY** :

La procédure suit son cours, nous attendons une réponse d'ici trois mois environ.

Les dossiers numériques de l'arrêt ont été envoyés aux différentes personnes concernées.

**ONF** :

Il est demandé à la Commission « Forêt » de surveiller la coupe de bois faite par les affouagistes dans la mesure où, les souches sont coupées trop hautes, les chemins sont abîmés par le passage des tracteurs,...).

Il est décidé de reporter d'un an le devis concernant la coupe N° 26 pour des cloisonnements et dégagement manuel, d'un montant de 4 985 € TTC.

Les acacias de la parcelle N° 33 ont été vendus à la société « BREGAND Bois » pour la somme de 3 010.00 €.

Les grumes seront coupées et vendues cette année : 33 m3 d'acacias et 52 m3 de frênes.

## **TAXES HABITATION et FONCIER NON BATI et BATI :**

Somme encaissée en 2017 : 58205.00 €

- Habitation : 21 033.00 €
- Foncier bâti : 31 839.00 €
- Foncier non bâti : 5 333.00 €

Une réflexion est à envisager sur une éventuelle augmentation des taxes d'ici le prochain conseil.

Une seconde réflexion est proposée par les adjoints et Mr le Maire concernant la baisse de leurs indemnités afin de réaliser quelques économies.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :**

Divers sujets ont été abordés lors de la dernière réunion :

- Natura 2000,
- Accueil de Loisirs de Bletterans : Nouvelle règle d'inscription (2 jours obligatoires par semaine),
- La création d'une boulangerie à Chaumergy, l'autre sera vendue,
- L'indemnité de Mme la Trésorière votée à 50 %,
- La Commune de Baume les Messieurs désire quitter la Communauté de Communes pour rejoindre ECLA.
- Le site de Desnes devrait être exploité cet été.

## **COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :**

### ● **SIEA Bletterans :**

En 2018, le raccordement pour une maison neuve à l'assainissement collectif sera de : 2 181.00 €.

La commune demande au SIEA la rénovation de la conduite en amiante ciment pour la Rue du Sedan.

La compétence : Eau, assainissement et eau pluviale devait être prise en charge par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille en 2020 or, il se trouve qu'aujourd'hui les communes ont la possibilité de reporter cette date en 2026.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Suite au départ de Myriam POULAIN, Mme Liliane MOUQUET est embauchée en CDD.
- Il va falloir remonter le mur en pierre vers le lavoir de la Jambonne afin de maintenir la terre et consolider le haut de la route.
- Un devis a été demandé à la société FAMY pour le chemin des vignes et le chemin de la Chapelette.
- Les feux d'artifice sont commandés (même tarif que l'an dernier).
- TNT : Une mise à jour sera nécessaire sur vos téléviseurs pour le 24 avril 2018.
- Un devis est demandé pour acheter un panneau « QUINTIGNY » à installer à l'intersection suivante : « Chemin de la Feuillée – Rue du Champ-au-Loup ».  
Les trois autres panneaux seront changés suite au vol de l'un d'eux, la dépense sera prise en charge par le Conseil Départemental.
- Il a été de nouveau signalé que la société FAMY laisse la route : « L'Etoile – Quintigny » très sale, après le passage de ses camions.
- Il a été noté que des voitures roulent trop vite dans la rue du Sedan.

- La commune de Quintigny est inscrite sur le site « service public.fr » pour la demande des actes d'état civil.
- La décharge sauvage sur la commune d'ARLAY, située sur la route de Plathenay devient de plus en plus inquiétante, le propriétaire du terrain va devoir agir en conséquence.

La séance est levée à 22h33

Vu pour être affiché le 07 février 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 07 février 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Nathalie FORTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Fortin', written over a horizontal line.

Le Maire,  
Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Y. Moine', written over a horizontal line.